

# Un nouveau couple pour piloter la santé et la prévention



**Brigitte Bourguignon a cédé son fauteuil de l'avenue Duquesne au Dr François Braun, chef du service des urgences de l'hôpital Mercy au CHR de Metz-Thionville et ancien président de Samu-Urgences de France. Agnès Firmin Le Bodo devient ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.**

## **Un urgentiste ministre de la santé et de la prévention**

Référent santé du candidat Macron, François Braun a été praticien hospitalier au CH de Verdun (Meuse) avant de rejoindre le CHR de Metz-Thionville en 2009 et d'y devenir chef du service des urgences.

Il est l'auteur du rapport sur les urgences et les soins non programmés remis à Elisabeth Borne début juillet à la suite de la mission *Flash* commandée par l'Élysée. Les 41 recommandations énoncées dans son rapport pour remédier à la crise des urgences ont été retenues, certaines devant être mises en œuvre immédiatement.

Le nouveau ministre a annoncé être déjà au travail pour rénover le système de santé qu'il estime à bout de souffle. Il souhaite notamment que les territoires puissent s'organiser localement pour répondre aux besoins spécifiques de leur population et que ville et hôpital travaillent désormais main dans la main et non plus côte à côte.

## **Organisation territoriale et professions de santé**

Quant à Agnès Firmin le Bodo, pharmacienne de formation et proche d'Edouard Philippe (elle est la porte-parole de son parti « Horizons » depuis le début de l'année), elle devient ministre chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.

Elle renonce ainsi à son mandat de députée de Seine-Maritime où elle avait été élue en 2017. Membre de la commission des affaires sociales et membre de la commission des comptes de la Sécurité sociale lors de la précédente législature, elle avait été élue jeudi présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Dans la mandature précédente, elle avait notamment travaillé sur le rôle des proches dans la vie des Ehpad, sur les restrictions d'accès à certaines professions en raison de l'état de santé, sur l'évaluation et le contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale (Mecss), sur le bilan des agences régionales de santé (ARS) après dix années d'existence ou encore sur la santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie.

Elle est particulièrement sensible à la question de la désertification médicale des territoires, le sien étant concerné depuis plusieurs années.

